



Blocage Opposition Administratif erreur des finances publiques

Par **Bastien Monty**, le **04/10/2016** à **18:36**

Bonjour,

Voilà j'ai un gros problème.

Je suis passé au tribunal correctionnel en mars où j'ai été condamné à payer une amende de 727 euros. J'ai reçu un courrier de rappel en juin et j'ai donc payé cette amende en juin, j'ai reçu mon justificatif, bref jusqu'ici tout va bien.

Fin septembre je reçois un courrier de menace d'Opposition Administrative si je ne paye pas l'amende que j'ai déjà payé...

Je me rends donc aux finances publiques pour leur signaler l'erreur, et là à ma grande surprise, les finances publiques ont dans leur fichier 2 amendes de 727 euros, portant le même numéro. La dame me conseille donc d'aller voir au tribunal de Toulouse, car pour elle ce sont eux qui ont envoyé deux fois l'amende.

Hors au tribunal de Toulouse, n'ayant été jugé qu'une seule fois, il s'avère que sur leur ordinateur il n'y a qu'une seule notification d'amende de 727 euros.

Je retourne aux finances publiques où la dame me conseille de faire un courrier au tribunal pour faire opposition à la deuxième amende, sauf que dans leur ordinateur au tribunal ils n'ont qu'une seule amende...

Aujourd'hui même les finances publiques viennent de me faire un Virement Blocage d'Opposition Administrative de 427 euros, de leur amende qui n'existe pas...

Je suis payé au smic et mes économies s'élèvent à 90 euros.... J'ai besoin d'aide.. Qu'est-ce que je peux faire?....